

2012/10/08 11:04:18 4 /15

00710 2012 10:00 0321462530

UTJO-COQUELLES

#0407 P.001/002

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE POLICE AUX FRONTIERES

PROCES-VERBAL

DDPAF SERVICE GENERAL 62, BD
DU KENT
62903 COQUELLES
Tel: 03 21 46 25 00
Fax: 03 21 46 26 10
Code INSEE:

P. V. de M. J. J.

AFFAIRE :

C/xxe d/ant [redacted] et
autres...

VERIFICATION D'IDENTITE ET
ENTREE IRRÉGULIERE

OBJET :
AUDITION de [redacted] Nima.

L'an deux mil douze,
Le six octobre, à neuf heures quarante neuf

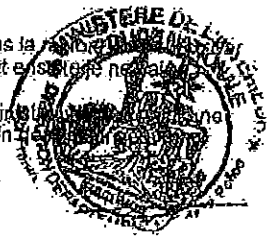
Nous, [redacted]
BRIGADIER CHEF DE POLICE
En fonction A COQUELLES

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence A COQUELLES

---De même suite---
---Poursuivant l'exécution de la vérification d'identité,---
---En la présence et par le truchement de Mr SHAMSEDDIN MOKHAMED, interprète
en langue farsi, qui assure la traduction.---
---Sur instructions du Brigadier de police Vincent MAROUSE, Officier de police
Judiciaire territorialement compétent.---

---Entendons la personne ci-dessous dénommée qui nous déclare:---
SUR SON IDENTITE:
"Je me nomme [redacted] nima
Je suis né le 10/04/1963 à HAWAZ (IRAN).
Je suis fils de [redacted] et de [redacted].
Je suis de nationalité IRANIENNE.
Je suis domicilié en UN LIEU INDETERMINE.
Je suis célibataire sans enfant à charge.
Je suis SANS PROFESSION et je n'ai aucune ressource. J'ai un niveau d'études
SUPÉRIEURES. J'ai obtenu les diplômes suivants : journalisme.
Je ne suis ni décoré, ni pensionné et je n'ai eu aucune distinction à titre civil ou
militaire.
Je ne possède aucun permis de conduire les automobiles.
Je suis inconnu des services de police, de gendarmerie ou de la justice."
---QUESTION: Vous avez été interpellé au Tunnel sous la Manche, caché dans la
remorque d'un camion, démuné de tout document d'identité. Avez-vous un moyen
de prouver votre identité ? ---
---REPONSE: Je reconnais les faits, mon but était d'aller en GB. Je n'ai aucun
document pouvant prouver mon identité à part un papier de la police qu'on m'a
donné en début de semaine ici à CALAIS. ---
---QUESTION : Confirmez-vous votre identité déclarée? ---
---REPONSE: Oui, il s'agit bien de mon identité. ---
---QUESTION: Le chauffeur du camion a déclaré avoir fait un dernier arrêt près de
Jabbakke en BELGIQUE? Etes-vous monté en BELGIQUE? ---
---REPONSE: Je ne sais pas. Je suis monté dans le camion cette nuit et ensuite le
chauffeur a du rouler 2 heures avant que ton se fasse interpellé. ---
---QUESTION : Reconnaissez-vous être en situation irrégulière sur le territoire
national? ---
---REPONSE : Je reconnais être en situation irrégulière en FRANCE mais mon but
n'est pas de rester ici. ---
---QUESTION : Quand êtes vous arrivé en France ? ---
---REPONSE : Il y a une semaine environ que je suis dans la région de CALAIS
en FRANCE, je sais que je suis passé par la TURQUIE et ensuite je ne sais pas. ---
---QUESTION : Avez vous effectué des démarches administratives dans une
Préfecture en France ou dans un autre pays européen afin de régulariser votre
situation? ---
---REPONSE : Non ---

PV_06-10-2012_B



2012/10/08 11:04:18 5 /15

06/10 2012 10:03 9321462530

UTJO-COQUELLES

30407 P. 0027002

Suivé PV n° 17.233 du 06/10/2012

Page 2/2

---QUESTION : Monsieur le Prefet du Pas de Calais peut prendre à votre encontre une obligation de quitter le territoire français ou de réadmission avec un placement au centre de rétention. Avez vous des observations à formuler ? ---
 ---REPONSE : J'en prends acte, je n'ai rien à dire. ---
 ---QUESTION : Avez vous autres choses à déclarer ? ---
 ---REPONSE : Non ---
 ---Après lecture et traduction faite par notre interprète l'intéressé persiste et signe avec nous le présent et notre interprète à 10 heures ---
 L'intéressé L'interprète

[Signature]

[Signature]

